



# Nations Unies

## Couverture de réunions

Service de l'information

Office des Nations Unies à Genève

1

M/06/16  
7 septembre 2006

### OUVERTURE DE LA CONFÉRENCE INTERNATIONALE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE À L'APPUI DU PEUPLE PALESTINIEN

La Conférence internationale de la société civile à l'appui du peuple palestinien, convoquée par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien à la demande de l'Assemblée générale des Nations Unies, a ouvert ce matin deux jours de travaux.

Des déclarations d'ouverture ont été faites par le Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, M. Sergei Ordzhonikidze, qui a lu un message du Secrétaire général des Nations Unies; le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Paul Badji; un représentant du Président de l'Autorité palestinienne, M. Riyad Mansour; et la coprésidente du Réseau international de coordination pour la Palestine, Mme Phyllis Bennis.

Dans son message à la Conférence, le Secrétaire général de l'ONU, M. Kofi Annan, a souligné que le dialogue politique étant actuellement dans l'impasse, il faudrait sans délai redoubler d'efforts pour relancer le processus de paix dans la région. La société civile a un rôle indispensable à jouer à cet égard, a souligné M. Annan, qui a fait valoir que l'ONU a toujours attaché une grande importance aux efforts entrepris par les organisations communautaires palestiniennes et israéliennes pour engager des initiatives intercommunautaires grâce auxquelles la confiance et la compréhension mutuelle peuvent prendre le pas sur la suspicion et la peur.

Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. Paul Badji, a pour sa part indiqué que le Comité souscrit à l'appel lancé par le Réseau international de coordination pour la Palestine pour mettre le droit international et les résolutions des Nations Unies au premier plan des différentes initiatives de la société civile et en faire un important outil de mobilisation. Il demeure aussi crucial de sensibiliser l'opinion publique à la question de Palestine en général et aux aspects moins connus de l'occupation.

La séance d'ouverture a été suivie d'une réunion plénière consacrée au thème: «De la sensibilisation à l'action: l'impact des mouvements de paix, des partis politiques et des syndicats». Des experts ont fait des présentations sur la crise actuelle dans le territoire palestinien occupé et la réaction de la société civile; le rôle des pays du sud dans la lutte du peuple palestinien; le rôle des parlements, des partis politiques et des syndicats. Les panélistes étaient M. Mustafa Barghouti, membre élu du Conseil législatif palestinien; M. Achin Vanaik, Professeur de relations

---

(à suivre)

internationales et de politique mondiale de l'Université de Delhi; M. Pedro Brieger, sociologue argentin et journaliste spécialiste des affaires internationales; M. Pierre Galand, sénateur belge; M. Dror Etkes, Directeur du *Settlements Watch Project, Peace Now* (Jérusalem)

Au cours du débat interactif qui a suivi ces présentations, il a notamment été souligné que les Palestiniens doivent mener des efforts dans le domaine de la terminologie afin d'étudier la façon dont sont racontés les événements. Le 40ème anniversaire de l'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza en 2007 sera en outre une excellente occasion de lancer une offensive médiatique et politique à un niveau mondial, a-t-il été suggéré.

Cet après-midi et demain matin, des ateliers sont organisés sur l'élargissement, l'approfondissement et la consolidation des campagnes ciblant l'occupation, ainsi que sur les campagnes visant à faire respecter le droit international et la mobilisation de l'opinion publique. Les conclusions de ces ateliers seront résumées lors d'une seconde réunion plénière qui se tiendra vendredi après-midi à 15 heures. La Conférence débatera en outre à cette occasion du thème suivant: «Renforcer les initiatives de la société civile». La séance de clôture de la Conférence se tiendra à 17h30.

### **Déclarations d'ouverture**

Dans un message adressé à la conférence et lu par M. SERGEI ORDZHONIKIDZE, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, le Secrétaire Général des Nations Unies, M. Kofi Annan, souligne que si les événements au Liban ont récemment beaucoup plus retenu l'attention du monde, la situation dans le territoire palestinien occupé ne cesse de s'empirer. Les récentes hostilités et les incursions israéliennes ont de nouveau mis les Palestiniens dans la détresse, aggravant les niveaux déjà élevés de pauvreté et de chômage, détruisant les infrastructures civiles essentielles et les exposant à des pénuries beaucoup plus graves d'eau, d'électricité et, à Gaza, de nourriture. Du fait d'un système de postes de contrôle et de bouclage, la circulation des personnes et des biens est rendue pratiquement impossible. Il en résulte de l'amertume et de la haine. Le Secrétaire général, lors de ses récentes visites en Israël et dans le territoire palestinien occupé, a souligné qu'il fallait d'urgence prendre les mesures qui s'imposent pour empêcher que la situation se détériore davantage et que la violence se poursuive.

Depuis fin juin, plus de deux cents Palestiniens ont été tués, rappelle M. Annan. Cela doit cesser immédiatement. Au delà de la nécessité de préserver la vie, il faut entretenir la vie. Les points de passage doivent être ouverts pour que les marchandises puissent entrer à Gaza et que les exportations palestiniennes puissent parvenir sur les marchés. Il importe également que des progrès soient accomplis s'agissant de la libération des membres de l'Autorité palestinienne récemment arrêtés par Israël et des efforts que ne cesse de déployer le Président Abbas pour obtenir la libération des prisonniers. Pour atteindre ces objectifs, les Palestiniens doivent consentir des efforts, y compris la libération du soldat israélien capturé, la nécessité d'assurer la sécurité aux points de passage et la cessation des tirs de roquettes contre Israël à partir de Gaza. Le Secrétaire général encourage les Palestiniens à poursuivre leurs efforts en vue de la formation d'un gouvernement d'unité nationale. Si les Palestiniens peuvent s'unir autour d'un programme réaliste et acceptable, un pas positif aura été franchi. Les Nations Unies feront tout ce qui est possible pour appuyer ces efforts. En outre, le dialogue politique étant actuellement dans l'impasse, il faudrait sans délai redoubler d'efforts pour relancer le processus de paix dans la région.

La société civile a un rôle indispensable à jouer à cet égard, souligne M. Annan dans son message. L'ONU a toujours attaché une grande importance aux efforts entrepris par les organisations communautaires palestiniennes et israéliennes pour engager des initiatives intercommunautaires grâce auxquelles la confiance et la compréhension mutuelle peuvent prendre

le pas sur la suspicion et la peur. Les organisations de la société civile travaillent aussi en étroite collaboration avec les organismes humanitaires et de développement des Nations Unies, souvent dans des conditions difficiles, voire dangereuses, pour fournir des services de base au peuple palestinien. Les efforts inlassables de la société civile contribuent également au respect des principes fondamentaux du droit international et permettent de mieux faire connaître la question de Palestine, souligne le Secrétaire général.

En sa qualité de Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, M. PAUL BADJI, a déclaré que malgré tous les efforts louables de la communauté internationale, la situation dans le territoire palestinien occupé continue de se détériorer. Il est fort regrettable non seulement que tous les problèmes graves qui ont été examinés au cours des réunions et conférences précédentes, tels que la construction du mur de séparation, les activités de colonisation et le développement économique et social du territoire palestinien occupé, soient devenus plus aigus, mais aussi que la préoccupation principale se ramène encore aux questions les plus élémentaires, à savoir la fin des tueries et la satisfaction des besoins les plus essentiels du peuple palestinien. La situation humanitaire est extrêmement inquiétante, probablement la pire qu'on ait jamais vue, en particulier dans la bande de Gaza, a déclaré M. Badji. Environ 80% de la population de la bande de Gaza vit en dessous du seuil de pauvreté, en raison principalement du bouclage complet des frontières imposé par Israël.

Le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien est également alarmé par la détention arbitraire des ministres de l'Autorité palestinienne et de plus de 30 membres du Conseil législatif palestinien, dont son Président. Cette situation fragilise les institutions palestiniennes, dont on espère qu'elles deviendront le socle d'un futur État palestinien, a souligné le Président du Comité, qui demande la libération immédiate et inconditionnelle de ces responsables. Le Comité rappelle à Israël qu'il est lié par la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre qui fait obligation de protéger les civils pendant les hostilités.

M. Badji a souligné que le Comité condamne aussi énergiquement les attaques à la roquette et les attentats suicides palestiniens ciblant des civils sans discrimination. Ces actes vont à l'encontre de l'aspiration des Palestiniens à la paix et à la création d'un État, détériore une situation déjà fragile et compromet les efforts entrepris pour susciter un soutien le plus large possible à la juste cause du peuple Palestinien.

Ignorant les appels de la communauté internationale et en violation du droit international, le Gouvernement israélien continue d'établir des faits sur le terrain, tels que la construction du mur de séparation achevée à 50% et le maintien des principaux blocs de colonisation. Le Comité continue de croire que les causes profondes du conflit sont l'occupation par Israël du territoire palestinien et son déni des droits inaliénables du peuple palestinien. La consolidation de l'occupation par l'établissement de fait sur le terrain complique considérablement les efforts visant à réaliser une paix durable entre les deux peuples, a assuré M. Badji.

Le Comité souscrit à l'appel lancé par le Réseau international de coordination pour la Palestine pour mettre le droit international et les résolutions des Nations Unies au premier plan des différentes initiatives de la société civile et en faire un important outil de mobilisation, a poursuivi M. Badji. Il demeure aussi crucial de sensibiliser l'opinion publique à la question en général et aux aspects moins connus de l'occupation. Le plan unilatéral israélien de retrait de petites implantations de la bande de Gaza peut parfois être perçu par l'opinion publique comme étant la fin de l'occupation, ce qui est loin d'être vrai. Le fait est qu'une grande partie des terres palestiniennes serait expropriée pour incorporer les principaux blocs de colonisation à Israël à l'intérieur des frontières finales qui seront définies par le mur de séparation, tandis que le reste des terres serait divisé en cantons séparés les uns des autres. La vallée du Jourdain resterait sous contrôle israélien, ce qui signifierait que les Palestiniens n'auraient pas libre accès au monde extérieur. De plus, de

nombreuses ressources naturelles cruciales seraient utilisées exclusivement par les colons israéliens. «Lorsqu'on n'est pas conscient de ces faits, l'explication du plan, à savoir la séparation d'Israël d'avec les Palestiniens, peut donner l'impression que tout ce dont les Palestiniens ont besoin pour créer un État serait mis à leur disposition et que leur rejet du plan est purement déraisonnable. La vérité est un instrument puissant», a soutenu M. Badji. Faire connaître à tous la situation sur le terrain devrait contribuer à mobiliser de larges groupes à une solution de la question de Palestine.

Enfin, le Comité considère qu'il incombe aux Nations Unies la responsabilité permanente d'œuvrer en faveur d'une solution globale, juste et durable de la question de la Palestine. L'ONU est la société civile, à travers ses associations, devraient redoubler d'efforts pour atteindre cet objectif, a conclu M. Badji.

Dans un message lu par M. RIYAD MANSOUR, représentant du Président de l'Autorité palestinienne, M. Mahmoud Abbas souligne que le rôle de la société civile dans la promotion de la cause juste du peuple palestinien s'est avéré précieux. Cela a permis de maintenir la question de la Palestine au premier plan des ordres du jour de la communauté internationale. La Palestine continue de penser que la société civile a un rôle essentiel à jouer dans la promotion et le soutien du peuple palestinien. La seule façon de parvenir à la jouissance des droits par le peuple palestinien est la légitimité.

Le Président de l'Autorité palestinienne a rappelé le nombre incalculable de résolutions des Nations Unies qui condamnent les pratiques israéliennes, auxquelles s'ajoute un avis consultatif de la Cour internationale de justice. Malheureusement, pratiquement aucune de ces résolutions n'a été mise en œuvre. Ce mépris total pour les Nations Unies et la poursuite des violations du droit international n'ont fait qu'aggraver la situation du peuple palestinien. Cependant, avec l'aide de la société civile, la voix de la Palestine continue de se faire entendre.

S'agissant de la situation actuelle sur le terrain, elle s'est gravement détérioré sur tous les plans, a souligné le représentant palestinien. Israël n'a cessé de mener une campagne de colonisation. Et en dépit de l'appel lancé par la Cour internationale de justice, le mur de séparation a été pratiquement achevé et maintenant le territoire est séparé en cantons. Avec le mur et les centaines de barrages routiers, Israël continue de menacer l'intégrité de Jérusalem-Est et la possibilité de parvenir à une véritable solution ne fait que s'éloigner. Le peuple palestinien continue de subir des conditions sociales et économiques de plus en plus négatives. Les actions militaires d'Israël sont des agressions qui doivent prendre fin immédiatement. En outre, la crise financière que vit le peuple palestinien a entraîné un déclin catastrophique de la vie économique. La paix ne sera possible que si le peuple palestinien peut exercer ses droits inaliénables. L'action doit continuer jusqu'à ce que ce rêve se réalise.

La coprésidente du Réseau international de coordination pour la Palestine, MME PHYLLIS BENNIS, a souligné que l'agression israélienne connaît une escalade. Il s'agit d'un crime d'apartheid. La présente Conférence doit condamner ce crime odieux de l'apartheid. Le peuple palestinien connaît une nouvelle crise. La question de la Palestine, un temps limitée aux zones d'occupation israélienne, s'inscrit à nouveau revenue dans un contexte régional, voire mondial, a déclaré Mme Bennis. Les conditions de vie de ceux qui vivent sous l'occupation continuent de se détériorer et les réfugiés palestiniens continuent de se voir nier leur droit reconnu internationalement au retour.

Les représentants de la société civile demandent aux Nations Unies, qui est leur partenaire, de s'associer à leur exigence que les responsables de ce crime d'apartheid commis dans le territoire palestinien occupé soient traduits en justice, a déclaré Mme Bennis. Une stratégie de boycott, de désinvestissement et de sanctions doit être mise en place afin de pousser Israël à mettre fin à cet apartheid. Les États membres des Nations Unies devraient aller plus loin et imposer des sanctions

au gouvernement israélien, a estimé Mme Bennis, notamment en mettant fin au meurtrier commerce d'armes entre Israël et de si nombreux pays dans le monde. En outre, la société civile demande aux Nations Unies de mettre en œuvre l'avis consultatif de la Cour internationale de justice demandant à Israël de démanteler le mur de séparation.

S'agissant du mur de séparation, il est aujourd'hui quasiment terminé, a constaté Mme Bennis. Il représente une appropriation foncière massive des terres palestiniennes. Israël ressent un sentiment d'impunité qui a affaibli et tué le mouvement pour la paix dans la région. Les Nations Unies doivent donner effet à l'avis de la cour internationale de justice. Les Nations Unies se doivent de faire davantage, a affirmé Mme Bennis. Le refus d'Israël d'accepter une protection internationale pour les Palestiniens repose sur la crainte de s'engager sur une pente glissante qui conduirait à une situation où la communauté internationale jouerait un rôle central et non plus seulement les États-Unis. La guerre du Liban a changé la situation. «Nous exhortons les Nations Unies de convoquer une nouvelle conférence de paix internationale sur le Moyen-Orient, sans autoriser de veto», a déclaré Mme Bennis. Aucun gouvernement n'a le droit de maintenir une occupation illégale.

### **Discussion sur le thème de la sensibilisation à l'action**

M. MUSTAFA BARGHOUTI, membre élu du Conseil législatif palestinien, a tenu à souligner que «nous ne parviendrons jamais à une solution du conflit si nous continuons de penser qu'il s'agit d'un conflit entre deux camps qui luttent pour un territoire et qu'ils sont coupables tous les deux». Il s'agit d'un peuple qui lutte pour la liberté. Les Palestiniens ont été dépossédés de leurs terres. C'est une vraie lutte pour la liberté, une lutte contre l'occupation. Il s'agit de l'oppression d'un camp sur l'autre. C'est l'occupation coloniale la plus longue du monde, a rappelé M. Barghouti. C'est un système d'apartheid évident et bien pire que ce qu'a connu l'Afrique du Sud à un moment donné.

M. Barghouti a relevé l'échec patent de la communauté internationale. Elle s'est montrée très tolérante à l'égard de l'oppression et de l'injustice en restant parfois silencieuse ou accommodante. La communauté internationale applique le principe de deux poids-deux mesures à l'égard de la question palestinienne. Elle n'appuie pas suffisamment les Palestiniens pour réduire la violence. Il a été dit que l'absence de démocratie est le principal problème, mais la Palestine pratique la meilleure démocratie de la région avec des élections parfaitement démocratiques, a souligné M. Barghouti. Et pourtant plusieurs députés et ministres sont en prison. Cela n'a pas été condamné en termes très vigoureux, a-t-il ajouté. Israël a ainsi pu cultiver un sentiment d'impunité s'agissant de ses violations du droit international. Israël expulse toutes les personnes qui souhaitent enquêter sur place sur la situation ou qui montrent de la sympathie pour le peuple palestinien.

La seule façon de sortir de cette situation est de faire ce qui a réussi en Afrique du Sud, c'est-à-dire travailler à une forte participation communautaire pour exercer une pression sur le gouvernement israélien, et notamment par un mouvement de sanction pour toutes les coopérations militaires avec Israël et un mouvement de boycott pour forcer Israël à respecter le droit international.

M. ACHIN VANAİK, Professeur de relations internationales et de politique mondiale de l'Université de Delhi, est intervenu plus particulièrement sur le rôle des pays du sud s'agissant de la situation palestinienne. Les organisations de la société civile du sud ne peuvent pas mener un combat efficace sans reconnaître qu'elles doivent militer pour que le peuple palestinien ait plus de droits. Il est important de s'inscrire dans une perspective plus large, a déclaré M. Vanaik. Les organisations de la société civile doivent combattre sur plusieurs plans: engager la responsabilité des États-Unis en Irak; établir comment les États-Unis ont manipulé la question nucléaire en Iran;

(à suivre)

demander aux Israéliens de rendre des comptes sur le Liban. Au cœur stratégique de la lutte se trouve le public des États-Unis et non celui d'Israël, a déclaré M. Vanaik. Le public américain est maintenu dans l'ignorance face à ce problème. Il faut donc trouver un moyen pour établir le contact.

M. Vanaik a fait plusieurs propositions: constituer un tribunal international afin de juger les crimes de guerre commis au Liban; créer une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient; organiser une conférence de parlementaires venant des pays du sud pour organiser entre autres des visites de parlementaires dans les pays qui n'ont pas une position tranchée sur Israël et trouver le moyen de contacter la jeunesse pour qu'elle continue le combat. Pour cela, un concert international pour la justice en Palestine pourrait être organisé.

M. PEDRO BRIEGER, sociologue argentin et journaliste spécialiste des affaires internationales, a rappelé que la cause du peuple palestinien est soutenue par les pays d'Amérique latine, qui appuient la création d'un État souverain. Les pays d'Amérique latine et des Caraïbes se sont majoritairement prononcés contre le mur de séparation construit par Israël. M. Brieger a fait remarquer que la communauté palestinienne la plus nombreuse en dehors du monde arabe vivait au Chili. En Amérique Latine, Cuba est le pays qui a entretenu le plus grand nombre de liens avec le peuple palestinien. Sur ce plan, le Venezuela a désormais rejoint Cuba. M. Brieger a également rappelé les différentes initiatives prises par les pays d'Amérique latine afin d'appuyer le peuple palestinien, notamment le déplacement de plusieurs missions diplomatiques suite à la guerre du Liban.

M. PIERRE GALAND, sénateur belge, s'est dit satisfait du consensus général qui se dégage de la part de l'ensemble des organisations. Il n'est pas possible de continuer l'action de solidarité sans se rendre compte qu'il y a aujourd'hui un enjeu fondamental pour relever le défi du mouvement de la paix, ce mouvement mené en Europe durant les années 1970 et 1980 pour faire cesser la confrontation militaire entre les États-Unis et l'Union soviétique. Depuis, la guerre s'est redéployée et s'est délocalisée. La guerre au Liban et en Palestine participe à ce redéploiement de la guerre sur le plan planétaire, de la confrontation voulue des États-Unis, en tant que superpuissance assurant le leadership de l'occident contre le reste du monde.

Aujourd'hui, les occidentaux considèrent Israël comme étant une partie de l'échiquier du déploiement de la confrontation. Cette confrontation est pensée au sein de l'Otan, qui accélère ces temps-ci une redéfinition de son plan stratégique de contrôle planétaire. L'Otan est en train de se déplacer vers l'Orient et le Pacifique et notamment par l'ouverture de l'Otan à Israël comme membre à part entière. M. Galand a déclaré qu'il était nécessaire de globaliser l'approche et de savoir dans quel contexte général il convenait de se mobiliser. Le positionnement européen actuel est très inquiétant, a-t-il ajouté, car l'Union européenne a suspendu en avril 2006 son aide à la Palestine et a ensuite complètement négligé le processus de Barcelone. Il est essentiel de se rendre compte que dans la politique menée par la stratégie euro-américaine sur l'Iran par rapport au nucléaire, il faut dénoncer le déséquilibre qui existe à vouloir empêcher un État de faire des recherches sur le nucléaire alors qu'on le tolère en Israël et que l'Allemagne a fourni récemment à Israël des sous-marins nucléaires. Il convient de mener un combat pour une zone dénucléarisée en méditerranée, a ajouté M. Galand.

«Si nous voulons progresser dans notre combat solidaire avec les revendications du peuple palestinien et mener le combat avec l'ensemble des instruments qui sont à notre disposition, il y a un énorme travail à faire pour réhabiliter et défendre l'ensemble des droits fondamentaux construits par la communauté internationale pour permettre la reconnaissance des droits du peuple palestinien. Mais sans cette réhabilitation de l'ensemble des instruments du droit international, Israël se pense au-dessus des lois, au même titre que les États-Unis», a déclaré M. Galand.

M. Galand a également annoncé le lancement d'un tribunal Russel sur la Palestine, comme à l'époque de la guerre du Vietnam. Ce n'est pas seulement pour condamner Israël mais pour mettre en cause la communauté internationale, à la fois les institutions officielles multilatérales et de l'ONU, Israël, les États-Unis mais aussi les pays arabes qui n'ont pas rempli depuis 40 ans leurs obligations en vue de mener à la création d'un État de Palestine.

M. DROR ETKES, Directeur du Settlements Watch Project, Peace Now de Jérusalem, a rappelé que le sionisme n'est pas un mouvement qui devait opprimer les droits des autres. Le conflit au Moyen Orient est fort complexe. Le fait que le public israélien ne se soit jamais rendu compte que la présence palestinienne n'est pas un incident historique constitue le principal problème. Le peuple palestinien est bien le peuple autochtone de cette région, a déclaré M. Etkes. La plupart des Israéliens n'ont pas beaucoup réfléchi à ce que représentaient les implantations israéliennes. M. Etkes a dit vouloir sensibiliser les Israéliens à ces deux faits fondamentaux. Il a rappelé que 450 000 Israéliens vivent dans les territoires annexés. Le principe de la séparation totale est appliqué dans les zones occupées, une séparation physique mais aussi politique car les colons votent en Israël mais pas les Palestiniens. S'agissant de la barrière de séparation, le raisonnement qui sous-tend cette barrière repose sur la démographie, a expliqué M. Etkes. Israël va annexer les zones où vivent la plupart des colons au détriment des Palestiniens. Les systèmes coloniaux ne s'effondrent pas parce que les gens se rendent compte que ce qu'ils ont fait n'est pas bien; ils s'effondrent du fait des contradictions internes. La société israélienne devra tirer progressivement la leçon de ce qu'il lui est possible de faire, a-t-il indiqué.

Le rôle de la communauté internationale est d'aider les deux parties pour qu'ils assument la responsabilité de leur choix collectif. Critiquer Israël en employant des termes comme apartheid peut permettre aux Israéliens de comprendre ce qui se passe. Il faut aussi aider le peuple palestinien à assumer ses propres choix. Il n'y aura pas de retour à la Palestine d'avant, non pas parce que les Palestiniens ne le méritent pas ou qu'ils ne sont pas le peuple autochtone, mais parce qu'Israël ne cèdera pas, a conclu M. Etkes.

#### Débat interactif

Répondant à plusieurs questions concernant un éventuel règlement du conflit, M. Etkes a expliqué que le démantèlement des implantations ne saurait être la seule réponse. La création d'un État palestinien ne serait pas non plus la fin du conflit mais seulement le début d'un processus fort long et chargé émotionnellement sur la voie de la réconciliation. Il s'agit d'un enjeu national. Les deux camps vont devoir faire tout ce qu'ils peuvent pour que l'autre puisse vivre dans un État qui serait établi en fonction de l'identité nationale des deux collectivités. Dans l'opinion publique israélienne, un pourcentage croissant voit qu'il n'existe pas d'autre possibilité qu'un retrait important de Cisjordanie. Le véritable problème c'est de pousser davantage les Israéliens à comprendre que tout retrait doit se faire sur la base unilatérale et en reconnaissant la légitimité palestinienne.

À une question sur le droit au retour des Palestiniens, M. Etkes a estimé qu'il ne s'agissait pas simplement d'un principe énoncé en tant que droit de l'homme. Il a tenu à faire comprendre qu'en Israël, les gens pensent de façon tribale et nationale. C'est un mode de pensée qui n'a rien à voir avec un raisonnement européen par exemple. «Mon optimisme repose sur le processus lent de l'opinion publique israélienne vers une pensée fondée sur la *realpolitik* qui soit tout le contraire du projet du grand Israël», a indiqué M. Etkes.

Prié de préciser sa proposition de créer un tribunal Russel sur la Palestine, M. Galand a expliqué qu'un appel a été lancé par la Fondation Bertrand Russell pour demander la création d'un tel tribunal afin de rechercher quels sont les manquements de la communauté internationale dans le contexte de la question palestinienne.

M. Barghouti a déclaré que les Palestiniens doivent lutter dans un domaine particulier: celui de la terminologie afin de voir quels sont les termes utilisés et la façon dont sont racontés les événements. Il faut être attentif à la nature de l'éventuel futur État palestinien, a ajouté M. Barghouti. Les deux parties ont fait des erreurs. Des compromis doivent être acceptés par les deux parties. Ce n'est pas une question de deux peuples qui se battent pour un territoire, c'est une situation de colonialisme qui devient même une forme d'apartheid, a rappelé M. Barghouti.

M. Brieger a déclaré qu'il fallait réaffirmer les concepts et les mots employés à l'intention des médias. Il convient de renforcer cette bataille médiatique. L'anniversaire des 40 ans d'occupation de la Cisjordanie et de la bande de Gaza qui sera célébré en 2007 sera une excellente occasion pour lancer une offensive médiatique et politique à un niveau mondial. Pour cela, il faut réfléchir au sens que l'on veut donner à cet anniversaire, a-t-il déclaré.

M. Galand a indiqué qu'il y a une évolution dans l'opinion publique, surtout depuis la guerre du Liban. Il y a une réaction de la même nature qu'en Irak du style *Not in my name* (pas en mon nom). L'opinion ne veut pas participer pas à ces actions. «Nous sommes à un moment intéressant pour mener une campagne d'éducation populaire pour que le droit soit appliqué, c'est-à-dire la suspension des contrats avec Israël», a déclaré M. Galand.

M. Vanaik a déclaré que ceux qui veulent la démocratisation d'Israël doivent être antisionistes. M. Vanaik a estimé que le courage du mouvement de libération du peuple palestinien n'a pas été récompensé comme l'ont été d'autres mouvements. S'agissant du changement de l'orientation des forces politiques, il faut travailler à un changement de rapports de force à un niveau international mais aussi à un niveau interne dans les territoires occupés. Les Palestiniens doivent se doter d'une structure représentative en contact avec la diaspora.

Un participant a indiqué qu'il conviendrait de voir comment la société civile peut se mobiliser pour la cause palestinienne au sein même des Nations Unies. Il a également demandé quel était le rôle de la société civile et pourquoi n'était-elle pas mieux représentée au sein de la présente Conférence?

\* \*\*\* \*